

Question écrite du 15 janvier 2025 de MM. Maxime Provini et Rémy Burri: «Neutralité et équité dans l'utilisation des moyens publics?»

Je souhaite interroger le Conseil administratif concernant l'utilisation des ressources internes au sein des départements de la Ville de Genève. En effet, le 30 janvier 2025 le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) donne rendez-vous aux associations qu'il soutient. Dans son invitation il est fait mention qu'il s'agit d'une rencontre sur le thème du pouvoir d'agir.

Ce slogan, en particulier l'appel à «agir», semble en parfaite adéquation avec celui du Parti socialiste de la section Ville de Genève qui utilise également le mot «agir» comme un de ses principaux messages politiques pour les élections municipales 2025.

Cette situation soulève des questions importantes sur la séparation entre l'action gouvernementale et la communication politique. En tant que responsable de l'administration publique, le Conseil administratif ne craint-il pas que cette confusion entre la gestion des affaires publiques et la campagne électorale d'un parti crée un problème de neutralité et d'équité dans l'utilisation des moyens publics?

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Cf. annexes



Bonjour,

Il est encore temps de vous inscrire à la rencontre avec la Maire, Christina Kitsos et les associations soutenues par le DCSS.

Il s'agit d'une rencontre sur le thème du pouvoir d'agir à l'échelle individuelle et collective,

le 30 janvier, 17H30-19H30
à la Salle communale de Plainpalais, Genève.

Réservez cette date pour un moment d'échange et de partage suivi d'un apéritif avec les actrices et acteurs engagé.e.s pour la cohésion sociale de la Ville de Genève.

Nous comptons sur votre présence !

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse.

